

Communication des élus **Traid-Union** d'octobre 2021

**Economie, en bref**

En quelques mots, nous sommes dans la continuité du mois de juillet. Avec un **chiffre d'affaires** (CA) restant en **croissance** et un marché toujours porteur (même s'il semble un peu moins actif), on pourrait penser que le ROA (résultat opérationnel d'activité) sera correct lui aussi. Cependant, les **prix de vente** de nos prestations **peinent à évoluer**, les causes pouvant être liées à la concurrence toujours vive que se livrent les ESN, ou liées à un manque de volonté de « top management », bénéficiaire des **LTI** (long term incentive) déjà évoqués. Ajoutons à cela une maîtrise des risques à améliorer et des dépassements de projets parfois conséquents, surtout à l'étranger, et nous obtenons un chiffre d'affaires correct et une marge qui pourrait se révéler décevante si la barre n'était pas redressée pour la fin d'année.



**Ne manquez pas la prochaine communication mensuelle de Traid-Union avec les commentaires des résultats qui auront été publiés.**

**Idiots utiles de la direction... ou pas ?**

Alors que certains syndicats **minoritaires** et Direction s'entendent très bien pour faire durer les CSE toujours plus longtemps, rendant la lecture des PV toujours plus indigeste et toujours moins proche de vos préoccupations, le dernier CSE a été le reflet de cette entente à ne pas faire porter la voix des salariés. Lors des échanges sur les commissions, vos élus **Traid-Union** ont exposé à la représentante CFDT à la commission Santé et Prévoyance certaines remarques et demandé des explications. Celle-ci a alors refusé de nous répondre sous prétexte de notre appartenance syndicale ! Nous vous laisserons apprécier l'ouverture d'esprit, le respect du choix des salariés, ainsi que le veto opposé à votre représentation. Elle est ensuite entrée dans un monologue au sujet duquel nous vous laisserons lire les nombreuses pages du PV si vous en avez le temps. Vos élus **Traid-Union** ont alors interpellé la Direction sur cette entrave à la représentation des salariés et sur la nécessité d'aborder le sujet du régime de santé et de la prévoyance. La Direction, penaude, a dû répondre à nos questions.

**Traid-Union a toujours et continuera toujours à faire en sorte que les instances du personnel vous représentent (dans la majorité ou non) et espère que ces syndicats minoritaires-là auront un jour de nouveaux représentants sans rancœur ni volonté d'entrave.**

**Rappel : pensez à faire votre demande de télétravail régulier**

Comme vous le savez, le nouvel accord de Télétravail, signé par **Traid-Union** (applicable depuis le 1<sup>er</sup> juillet) va prendre pleinement effet à partir du **1<sup>er</sup> novembre** puisque les mesures de télétravail exceptionnel seront levées (progressivement jusqu'à fin novembre). L'**outil** de demande de **télétravail régulier** est (enfin) mis à disposition. A ce sujet, lisez le mail du 8 octobre de la DRH pour prendre connaissance des informations liées au télétravail à partir du 1<sup>er</sup> novembre. Pour rappel, vous pouvez demander jusqu'à deux journées de télétravail régulier par semaine, et votre manager peut vous proposer de télétravailler jusqu'à trois jours par semaine.

**Précisions importantes :**

- C'est la saisie de vos jours de télétravail (exceptionnel ou régulier) dans PTA qui déclenchera le paiement automatique de l'indemnité de télétravail de 20€ / mois avec votre salaire mensuel
- En sus des 2 jours de télétravail, vous avez aussi la possibilité de demander des jours de télétravail occasionnel notamment pour circonstances personnelles impérieuses



**En cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter vos élu(e)s Traid-Union**